

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec 

*Direction des programmes
Santé mentale et Dépendances*

**PROGRAMME D'INTERNAT ET
DE PRACTICA EN
PSYCHOLOGIE CLINIQUE
PROGRAMME DÉPENDANCES**

Mis à jour le 26 novembre 2020

Table des matières

<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendances</i>	<i>3</i>
<i>Programme d'internat et de practica</i>	<i>5</i>
<i>Formateurs.....</i>	<i>5</i>
<i>Équipe des psychologues superviseurs.....</i>	<i>6</i>
<i>Responsable des stages en psychologie</i>	<i>7</i>
<i>Formateurs des disciplines collaboratrices.....</i>	<i>8</i>
<i>Compétences à développer chez l'étudiant.....</i>	<i>8</i>
<i>Processus de sélection de l'étudiant.....</i>	<i>10</i>
<i>Modalités/diversité des apprentissages au programme de practica</i>	<i>11</i>
<i>Modalités/diversité des apprentissages au programme d'internat</i>	<i>12</i>
<i>Évaluation du programme d'internat et des practica</i>	<i>14</i>
<i>Programme d'internat et de practica.....</i>	<i>14</i>
<i>Service : équipe de liaison</i>	<i>14</i>
<i>Programme intensif de réadaptation pour les adultes</i>	<i>14</i>
<i>Service externe de réadaptation pour les adultes.....</i>	<i>15</i>
<i>Nous joindre.....</i>	<i>16</i>

Direction des programmes Santé mentale et Dépendances

Programme Dépendances

Le programme Dépendances a pour mission d'offrir des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation, d'intégration et de réinsertion sociale à des personnes, jeunes et adultes, aux prises avec un problème d'abus et de dépendance à l'alcool, aux drogues et aux jeux de hasard et d'argent. Des services professionnels pour l'entourage de ces personnes y sont également disponibles.

Les équipes au programme Dépendances

Le programme Dépendances est constitué d'un personnel qualifié et engagé. Soucieuse de l'amélioration constante de la qualité des services offerts au Centre, son équipe compte plusieurs spécialistes, notamment en sciences humaines et en sciences de la santé. Ces cliniciens ont développé des expertises diversifiées en évaluation, en relation d'aide, en psychothérapie individuelle, de groupe ou de couple, et en réinsertion sociale. Une équipe médicale spécialisée apporte une contribution significative à l'intervention multidisciplinaire requise pour cette clientèle.

Plus d'une douzaine de psychologues œuvrent dans les différents programmes et services du Centre.

Dans le cadre du modèle d'intervention biopsychosociale, diverses approches cliniques sont utilisées afin de répondre adéquatement aux besoins de la clientèle.

Concept de la réadaptation

La réadaptation est un processus d'évolution personnelle qui permet à la personne qui le désire de reprendre progressivement du pouvoir sur sa vie et de se reconstruire ainsi un équilibre physique, psychologique et social. Elle doit permettre l'émergence de compétences favorisant le bien-être personnel et des rapports sociaux plus confortables. En fait, la réadaptation prend forme dans un projet de vie par lequel une personne retrouve son pouvoir de décider et d'agir sur elle-même, sans l'aide du psychotrope ou du jeu.

De plus, le personnel du programme Dépendances travaille sur la gamme d'objectifs ciblés par les usagers, passant de la réduction des méfaits à la consommation contrôlée, jusqu'à l'abstinence. Ce choix d'objectifs s'appuie en priorité sur la demande de la personne et l'analyse clinique des besoins réalisée lors de l'évaluation de la personne.

Finalement, en amont, en concomitance ou en aval des services de réadaptation, s'offrent aussi des interventions de réinsertion sociale, qui sont de fait une partie essentielle de la réadaptation. La réinsertion sociale est un volet de la réadaptation qui se prête fréquemment et facilement à des collaborations avec des partenaires.

Services spécialisés en réadaptation

Les services spécialisés offerts par le personnel du programme Dépendances sont accessibles à tout individu ayant un problème d'abus ou de dépendance à l'alcool, aux drogues et/ou aux jeux de hasard et d'argent. Des services sont également offerts à l'entourage (parent, conjoint, fratrie, enfant d'âge adulte, personne significative) des personnes dépendantes.

Une attention particulière est accordée aux clientèles suivantes :

- Femmes enceintes et parents de jeunes enfants de 0 à 5 ans;
- Jeunes de moins de 18 ans ainsi que leurs parents;

- Personnes présentant un problème concomitant de dépendance/santé mentale;
- Personnes présentant un problème concomitant de dépendance/délinquance;
- Personnes consommatrices de drogues par voie intraveineuse.

Le Programme accès jeunesse en toxicomanie (PAJT) permet l'évaluation rapide et l'orientation de tous les jeunes de la région qui nécessitent des services en toxicomanie. Ce programme est offert en partenariat avec Le Grand Chemin de Québec et Portage St-Malachie.

Une équipe spécialisée offre un programme de réadaptation externe pour les jeunes dans les milieux scolaires et dans d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux (pédopsychiatrie interne et les milieux internes du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire). Les jeunes ont aussi accès à des services intensifs avec hébergement en vertu d'ententes de service avec des partenaires certifiés.

Le programme régional d'évaluation spécialisée (PRÉS) permet l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes adultes de la région qui nécessitent des services spécialisés. Le Centre offre également un soutien aux personnes qui sont en attente entre l'évaluation et le début du programme vers lequel elles ont été dirigées.

Des services externes non intensifs, des services semi-intensifs et des services intensifs de réadaptation sont disponibles pour les adultes aux prises avec un problème de dépendance. Les personnes dont la vulnérabilité est élevée peuvent avoir accès au service d'hébergement.

Afin de venir en aide aux personnes vivant un problème de jeu de hasard et d'argent, le Centre offre des services externes non intensifs, des services semi-intensifs de réadaptation et des services de consultation budgétaire. Ces personnes ont aussi accès à des services internes en vertu d'ententes de service avec des organismes communautaires certifiés.

Les personnes ayant une dépendance aux opiacés ont accès au programme de traitement de substitution qui offre un suivi médical et pharmaceutique strict, ainsi que des services psychosociaux.

Le Programme Toxicomanie-Justice est offert en détention et en milieu ouvert, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, l'Établissement de détention de Québec, le Centre d'éducation aux adultes Conrad-Barbeau, pour la clientèle adulte, et le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire pour les jeunes visés par la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA).

Par entente de service avec des organismes communautaires, des services d'accompagnement et de surveillance des individus intoxiqués sont offerts afin de leur permettre de se remettre sur pied de manière sécuritaire à la suite d'une période d'intoxication aiguë. Il s'agit de services de dégrisement/désintoxication de type social, dans un milieu résidentiel non médical. Ces services sont complétés par un hébergement temporaire pour soutenir l'amorce ou la poursuite de la démarche de réadaptation.

Des programmes de groupe d'aide et de soutien à l'entourage visent à soutenir les parents et les proches (conjoint, frère, sœur, personne significative). Outre les programmes de groupe, le Centre offre des consultations individuelles et conjugales aux proches.

La réinsertion sociale et socio-professionnelle est un volet important du processus de réadaptation. C'est pourquoi l'ensemble de la clientèle peut bénéficier de ces services, et ce, à différentes étapes du processus de réadaptation.

Un programme d'évaluation des conducteurs de véhicules routiers est offert dans le cadre d'une entente entre la Société de l'assurance automobile du Québec et l'Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec.

Enseignement

Le programme Dépendances reconnaît sa responsabilité dans le soutien et la formation de ses partenaires. Des activités régulières de partage et de transfert de connaissances leur sont dédiées, de même que de la supervision clinique dans le cadre d'ententes particulières.

Stages pratiques

Le programme Dépendances accueille des stagiaires des milieux d'enseignement collégial et universitaire du Québec bénéficiant de contrats d'association.

Les stagiaires viennent de divers programmes d'études tels que : éducation spécialisée, technique d'intervention en délinquance, service social, technique de soins infirmiers, sciences infirmières, psychoéducation, sciences de l'orientation, médecine familiale, psychologie, psychiatrie, technique d'archives médicales, etc. Le Centre reçoit également des stagiaires de l'étranger.

Programme d'internat et de practica

Offre de service en psychologie

Les psychologues travaillant au programme Dépendances sont répartis dans les différents programmes et services et travaillent auprès de la clientèle adulte ou jeunesse.

Le Centre offre ses services sur la base d'une structure organisationnelle par programme. Les services auprès de la clientèle sont assurés par des équipes multidisciplinaires. Le mandat du professionnel au sein d'un programme-clientèle est d'assurer et de développer l'expertise dans son champ de compétence (consultation, évaluation et traitement). Ainsi, le psychologue, au sein de ces équipes, exerce sa profession en complémentarité avec ses collègues des autres disciplines.

Les psychologues peuvent également être appelés à offrir des services de formation et de support/conseil aux partenaires de 1^{re} ligne, aux milieux scolaires et aux organismes communautaires.

Chaque programme-clientèle relève d'un chef de programmes qui supervise l'équipe multidisciplinaire.

Les programmes et services sont répartis à travers trois chefs, soit :

- Chef de programmes Accès et aux relations intersectorielles – dépendances
- Chef de programmes service adulte, services intensifs – dépendances
- Chef de programmes jeunesse et réinsertion sociale – dépendances

L'engagement et le dynamisme des professionnels œuvrant à l'intérieur des programmes de formation clinique, la qualité de l'encadrement offert, de même que la pertinence et la diversité des expériences cliniques avec lesquelles l'étudiant peut être en contact sont autant d'éléments qui font du Centre un milieu d'apprentissage accueillant et scientifiquement stimulant.

Formateurs

Le programme d'internat et de practica des étudiants est encadré par une équipe de psychologues travaillant dans l'ensemble des programmes du Centre. Les psychologues superviseurs exercent leurs activités dans le respect des normes de l'Ordre des psychologues du Québec et de l'École de psychologie de l'Université Laval.

L'enseignement et la supervision des étudiants sont intégrés aux activités professionnelles des psychologues chargés de la supervision. La Direction des programmes Santé mentale et

Dépendances appuie la mission d'enseignement et libère les psychologues impliqués dans la supervision clinique de leurs étudiants.

Les mandats des formateurs :

- Initier l'étudiant à la pratique de la psychologie;
- Favoriser l'intégration de l'étudiant au Centre;
- Sélectionner et présenter à l'étudiant des expériences de travail en psychologie propre à sa formation et à ses acquisitions professionnelles continues;
- Favoriser les échanges avec les autres professionnels et les ressources externes;
- Aider l'étudiant à évaluer adéquatement les problématiques rencontrées;
- Présenter à l'étudiant divers modèles d'intervention psychologique à mettre en application;
- Critiquer de façon constructive et formatrice le travail de l'étudiant;
- Suggérer et discuter avec lui des lectures pertinentes à son travail;
- Évaluer et noter le rendement de l'étudiant selon les normes et critères de l'École de psychologie et acheminer cette évaluation au directeur de la formation du Centre.

Équipe des psychologues superviseurs

➤ **Lucie Richer, M. Ps.**

Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Laval en 1975, au cours de sa pratique les problématiques de dépendances l'ont particulièrement intéressée. Elle a produit plusieurs articles sur ce thème et depuis plus de 20 ans elle a aussi donné de la formation sur le thème de l'alliance thérapeutique. Associée à l'équipe des formateurs sur les troubles concomitants « santé mentale-dépendances » au CIUSSS de la Capitale Nationale, elle a également donné cette formation. Au centre où elle travaille elle a également donné de la formation sur l'intervention de groupe en dépendances. Elle agit également comme superviseuse de pairs dans son milieu de travail et en bureau privé. Professeure de clinique à l'Université Laval depuis plus de 10 ans son approche clinique est psychodynamique-analytique.

➤ **Joanne Tendland, M. Ps.**

Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Laval en 1996, elle travaille dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis de nombreuses années et au Centre de réadaptation en dépendance à titre de psychologue depuis 2002.

Elle offre des services de psychothérapie individuelle et de groupe aux usagers du Centre et de la supervision auprès de collègues débutant dans la profession. Elle est également professeure de clinique de l'Université Laval et supervise des étudiants depuis plusieurs années.

Elle utilise un cadre de référence psychodynamique et psychanalytique et adapte sa pratique aux diverses problématiques touchant la clientèle du Centre, ce qui implique d'intégrer diverses techniques et d'avoir une approche plus éclectique.

➤ **Jean-Yves Vachon, M. A. (Non disponible pour l'année 2021-2022)**

Psychologue clinicien depuis plus de 20 ans, il a travaillé dans différents milieux (scolaire, hospitalier, centre de réadaptation en toxicomanie) auprès d'une clientèle adolescente et adulte. Il a complété, en 1993, un certificat en toxicomanie à l'Université de Sherbrooke.

De formation psychodynamique, il a ensuite ajouté l'approche cognitivo-comportementale et systémique à sa pratique clinique. Il exerce également en bureau privé depuis 1986, principalement auprès d'une clientèle adulte. Il a développé une expertise auprès des troubles concomitants : santé mentale et surconsommation de psychotropes.

➤ **Marie-Hélène Fauteux, D. Psy (Non disponible pour l'année 2021-2022)**

De 2002 à 2013, elle a travaillé dans des organismes communautaires auprès de groupes de jeunes adultes. À travers ces expériences, elle a acquis une approche fondée sur le développement du pouvoir d'agir qui l'inspire encore aujourd'hui.

Psychologue clinicienne depuis 2013, elle a été formée à l'Université Laval en arts visuels et en psychologie. Depuis, elle a fait un passage en CLSC au programme famille-enfance-jeunesse avant d'arriver au Centre de réadaptation en dépendance de Québec en 2014.

Elle y exerce la psychothérapie au programme intensif de réadaptation adulte, principalement en groupe. Pour ce faire, elle tient compte de l'inconscient et s'inspire de la psychanalyse et des théories systémiques. Elle met ses connaissances en art thérapie au service de sa pratique en individuel et en groupe.

➤ **Julie Pelletier, M. Ps.**

Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Laval en 2002, elle a débuté sa carrière au sein d'un organisme communautaire œuvrant à la réhabilitation des personnes présentant une problématique de dépendance. Elle travaille au CRDQ depuis 12 ans et offre principalement des services de psychothérapie auprès d'une clientèle adulte et ce, tant en groupe qu'en individuel.

Son approche est éclectique, s'inspirant principalement des approches cognitives-comportementales et humanistes. Elle manifeste également un intérêt quant aux troubles concomitants et au traitement intégré de ces derniers.

➤ **Cathy Savard, Ph. D.**

Psychologue clinicienne depuis 2012. Elle a réalisé ses études doctorales à l'Université Laval et sa thèse portait plus spécifiquement sur la problématique des jeux de hasard et d'argent. Depuis le début de sa pratique, elle s'intéresse plus particulièrement aux personnes présentant un trouble de la personnalité en concomitance avec un problème de dépendance.

Elle exerce la psychothérapie depuis 8 ans au programme intensif de réadaptation adulte où elle rencontre les usagers en groupe et en individuel. Son approche de prédilection est basée sur la mentalisation, mais elle s'appuie également sur un cadre théorique venant d'autres approches, notamment la thérapie cognitive-comportementale.

L'évaluation psychologique est également un centre d'intérêt qu'elle intègre à sa pratique quotidienne.

➤ **Julie Dufour, Ph. D. (Non disponible pour l'année 2021-2022)**

Psychologue clinicienne diplômée de l'Université Laval en 2010, sa thèse portait sur la problématique des jeux de hasard et d'argent. Après y avoir mené son internat en 2008-2009, elle travaille au CRDQ depuis 2010. Elle a œuvré plusieurs années aux services d'accès où elle a contribué à l'élaboration du programme de base.

Elle exerce maintenant au Programme intensif de réadaptation adulte (PIRA) auprès d'une clientèle dépendante qui présente des troubles comorbides variés au niveau de la santé mentale. Elle offre des services de psychothérapie en groupe et en individuel.

Son approche fortement ancrée dans la thérapie cognitive-comportementale (TCC) est teintée de l'approche motivationnelle, de l'approche centrée sur les solutions et s'oriente de plus en plus vers la troisième vague des TCC, soit la thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT). La présence fréquente de troubles de personnalité dans sa clientèle l'amène à s'intéresser à la thérapie basée sur la mentalisation.

Responsable des stages en psychologie

Sous la direction adjointe de Mme Claudine Lemay, volet services spécifiques de la Direction des programmes Santé mentale et Dépendances, et en collaboration avec M. Madame France Bouchard conseillère en enseignement de la Direction de l'Enseignement du CIUSSS de la Capitale-Nationale, la responsabilité des stages en psychologie au programme Dépendances a été attribuée à Mme Lucie Richer, psychologue, qui apportera son soutien à l'organisation des stages et, selon les besoins, dans les tâches suivantes :

En collaboration avec la gestionnaire responsable de l'ensemble des stages au CRDQ, Mme Caroline Jacques, chef des programmes jeunesse et réinsertion sociale, son rôle général est de :

- Gérer l'organisation du processus de sélection et d'évaluation des étudiants en collaboration avec les superviseurs;
- Faciliter l'intégration des étudiants et veiller à la planification et au bon déroulement de l'ensemble des activités;
- Assurer la coordination des stages avec les établissements d'enseignement et convenir du nombre d'étudiants qui feront leur stage au Centre;
- Planifier les offres de stage en tenant compte de la capacité d'accueil des milieux et ce, en collaboration avec les gestionnaires de programme et le personnel;
- Participer à la désignation des superviseurs en collaboration avec les maisons d'enseignement et les gestionnaires de programme;
- Assurer la formation nécessaire aux superviseurs pour le développement des compétences en supervision et rendre accessibles les outils de formation pertinents à leur rôle;
- Assurer la mise en place des conditions favorisant l'accueil des stagiaires et le déroulement des stages;
- Régler les situations litigieuses entre superviseurs et supervisés en collaboration avec l'établissement d'enseignement;
- En accord avec l'établissement d'enseignement, prendre les mesures appropriées envers tout étudiant dont la présence deviendrait préjudiciable aux usagers et à l'établissement;
- Mettre en place les outils d'évaluation de la qualité de l'enseignement dispensé par les superviseurs et veiller à ce que des améliorations soient apportées s'il y a lieu.

Formateurs des disciplines collaboratrices

L'équipe de psychologues superviseurs travaille en interdisciplinarité avec les autres professionnels du milieu tels que des travailleurs sociaux, des conseillers d'orientation, des éducateurs spécialisés, des psychoéducateurs, des infirmiers et des médecins. Ceux-ci seront appelés, au besoin, à soutenir les psychologues dans leur travail de supervision auprès des étudiants.

Compétences à développer chez l'étudiant

Relations interpersonnelles

L'étudiant doit apprendre à établir et à maintenir une alliance de travail avec l'utilisateur et les autres professionnels.

Il doit être en mesure d'adapter son travail en fonction des objectifs spécifiques définis en collaboration avec le ou les usagers ou d'autres professionnels impliqués en prenant en considération les difficultés rencontrées, le contexte de l'intervention, l'approche thérapeutique, les ressources du milieu, le contexte familial, etc.

L'étudiant doit développer des habiletés spécifiques précisées par le manuel d'agrément de l'OPQ :

- Apprendre à communiquer adéquatement;

- Apprendre à écouter et à entrer en contact avec les autres;
- Apprendre à s'exprimer avec empathie et respect;
- Apprendre à mettre les autres à l'aise;
- Apprendre à établir un climat de confiance;
- Apprendre à analyser les interactions problématiques;
- Apprendre à s'ajuster à l'évolution des interactions;
- Apprendre à reconnaître ses ressources et ses limites.

De plus, l'étudiant doit développer la capacité à travailler dans un contexte interdisciplinaire.

Évaluation

Le stagiaire doit être en mesure d'approfondir et de maîtriser l'évaluation, soit avec certains outils particuliers, soit dans le cadre d'entrevues semi-structurées, afin d'être en mesure d'établir un plan de traitement, des recommandations, un plan d'intervention ou une référence à l'interne ou à l'externe et cela, à la demande de l'utilisateur ou d'un référent.

- Dans le cadre d'un suivi thérapeutique, réévaluer de façon périodique les objectifs de traitement, la pertinence de la poursuite du suivi ou d'une référence à d'autres ressources professionnelles (internes ou externes);
- Être en mesure de référer aux critères diagnostiques du DSM-IV;
- Rédiger des rapports, des recommandations et un plan de traitement ou d'intervention s'il y a lieu.

Intervention

L'étudiant doit :

- Acquérir les notions essentielles au suivi en psychothérapie : entrevues d'évaluation avec impression diagnostique, élaboration d'un plan de traitement avec objectifs de travail, suivi du processus thérapeutique, mise au point ou bilan du suivi, utilisation de diverses techniques de psychothérapie, etc.;
- Évaluer, faire des recommandations et orienter;
- Travailler en collaboration interdisciplinaire;
- Animer ou coanimer un groupe de thérapie.

Recherche

Dans le cadre de l'internat, l'étudiant est appelé à participer à diverses recherches, et ce, en conformité avec la rigueur scientifique et la méthodologie éthique prévues par le Centre et l'Ordre des psychologues du Québec. L'interne a la possibilité de se joindre à l'un des projets en cours et de participer à l'élaboration d'un nouveau projet. Il peut, par exemple, être impliqué dans la conception d'un projet, la cueillette de données ou la diffusion des résultats.

L'équipe de recherche du programme Dépendances contribue au développement et au transfert de nouvelles connaissances autant dans le champ de la toxicomanie que du jeu de hasard et d'argent. L'équipe est constituée de chercheurs en provenance du programme Dépendances du CIUSSS de la Capitale-Nationale ainsi que du programme Dépendances du CIUSSS de Chaudière-Appalaches. Plusieurs étudiants se joignent déjà aux chercheurs pour réaliser les recherches menées par le service de recherche. Les activités de recherche du Centre se répartissent sur deux axes principaux: le développement et la validation d'outils d'évaluation, et l'évaluation de l'efficacité des pratiques.

Parmi les options suivantes, l'interne doit :

- Participer à des projets déjà en cours;
- Participer à la mise en place de nouveaux projets de recherche;
- Mener et participer à des groupes de travail et de lectures dirigées sur différents thèmes pertinents;
- Participer à la rédaction d'articles.

Éthique et déontologie

L'étudiant doit avoir une conduite éthique irréprochable et faire preuve de respect et de sensibilité face aux clients et aux collègues. De façon plus précise, l'étudiant doit :

- Connaître et respecter le code de déontologie de l'Ordre des psychologues du Québec;
- Connaître et respecter le code d'éthique du CIUSSS de la Capitale-Nationale;
- Être en mesure de nommer et d'aborder les points éthiques et déontologiques soulevés par ses différents mandats de travail;
- Être en mesure de cibler, d'aborder et de respecter les normes d'utilisation et d'interprétation des tests et du matériel psychologiques, de même que des autres outils d'évaluation utilisés au Centre;
- Être en mesure, au cours de ses différents mandats, d'évaluer et de résoudre certains dilemmes éthiques et de prendre les décisions qui s'imposent;
- Agir à titre de personne-ressource pour répondre aux questions éthiques ou déontologiques reliées à la pratique.

Consultation

L'étudiant doit s'impliquer dans les activités de consultation auprès de collègues du programme Dépendances et du CIUSSS de la Capitale-Nationale, auprès des CSSS, des écoles et autres institutions publiques ainsi qu'auprès d'organismes communautaires. Il peut également être appelé à offrir de la formation.

L'étudiant doit :

- Assister ou participer aux différentes activités de consultation et de communication auxquelles participent les psychologues du Centre autant à l'interne qu'à l'externe;
- Participer à des discussions et à des présentations de cas cliniques;
- Agir comme consultant auprès de différents professionnels.

Supervision

En plus de recevoir un minimum de 4 heures de supervision individuelle par semaine, l'étudiant agit à titre de superviseur auprès d'un ou de plusieurs étudiants au practica au cours de son année d'internat. Il doit :

- Préparer un processus d'évaluation qui soit cohérent avec les objectifs d'apprentissage;
- Créer un climat d'ouverture et de participation active en favorisant l'utilisation de critiques constructives;
- Transmettre ses connaissances à l'étudiant au practicum tout en identifiant ses propres forces et limites en tant que superviseur;
- Faciliter l'intégration du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Processus de sélection de l'étudiant

L'étudiant postulant aux practica III-IV et V-VI doit d'abord rédiger une lettre expliquant les raisons qui l'amènent à choisir le programme Dépendances de la DSMD. Il doit indiquer ses intérêts concernant la clientèle (adulte ou jeunesse) et l'approche qu'il souhaite développer. De plus, il doit fournir un curriculum vitae présentant ses expériences pertinentes, les formations ou cours reçus, ses intérêts personnels et professionnels ainsi qu'un relevé de notes récent.

L'étudiant postulant à l'internat, en plus de répondre aux critères mentionnés ci-haut, doit fournir deux lettres de recommandation, dont au moins une provenant d'un superviseur de practica. De plus, il doit soumettre le formulaire de demande d'internat fourni par l'École de psychologie de l'Université Laval selon les dates demandées par l'université. Les entrevues ont habituellement lieu en janvier pour les étudiants ayant déposé un dossier complet. Le jour du « match day », tous les candidats reçus en entrevue sont contactés.

Toute demande d'internat et de practica en psychologie clinique au programme Dépendances, doit être envoyée à l'attention de Madame Lucie Richer, par courriel à l'adresse suivante : lucie.richer.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca. Pour avoir des informations, vous pouvez communiquer avec Mme Richer au 418-663-5008, poste : 4928.

Tous les postulants sélectionnés participent à une entrevue avec un ou plusieurs psychologues superviseurs et un représentant de la formation au programme Dépendances.

Modalités/diversité des apprentissages au programme de practica

Practica III-IV

Comme convenu par le programme de practica III et IV de l'École de psychologie de l'Université Laval, l'étudiant doit compléter 9 heures de stage par semaine pendant 15 semaines auprès d'une clientèle adulte. Dans le but de diversifier les apprentissages visant l'initiation à l'intervention, plusieurs modalités d'observation sont offertes : entrevues cliniques préenregistrées, entrevues derrière un miroir unidirectionnel ou en direct. L'étudiant peut également assister à des rencontres de discussions cliniques. De plus, l'étudiant au practicum III peut participer, à titre d'observateur, à une séance de thérapie de groupe s'adressant à des adultes. Enfin, si l'occasion se présente, l'étudiant peut faire valoir ses compétences acquises aux practica I et II en évaluation par la passation d'un test. L'objectif principal du practicum IV est l'initiation à l'évaluation et l'intervention clinique auprès d'une clientèle adulte. Il reçoit une heure et demie de supervision par semaine.

Practica V-VI

Le programme de practica V et VI s'effectue sur une année, à raison de 9 heures par semaine. Au practicum V, l'objectif sera la consolidation des compétences acquises en évaluation et en intervention clinique auprès de la même clientèle. De plus, l'étudiant au practicum V sera initié à la pratique de la supervision en effectuant des lectures à ce sujet et, si l'occasion se présente, pourra superviser un étudiant au practicum III. Enfin, l'étudiant au practicum VI poursuit le développement de ses compétences en termes d'évaluation, d'intervention et de consultation en plus d'effectuer la supervision d'un étudiant au practicum IV si le contexte le permet. Il reçoit une heure et demie de supervision par semaine.

Practica V-VI et VII-VIII

Dans ce programme qui s'effectue sur une année, à raison de 18 heures par semaine, l'étudiant réalise dans la première session le practica V-VI puis dans la session suivante le VII-VIII. En plus des objectifs décrits au practica V-VI, l'étudiant, au practica VII-VIII, consolide et intègre les compétences d'évaluation et d'intervention cliniques, se familiarise à une pratique de consultation dans la pratique professionnelle propre à la psychologie clinique et se familiarise à la pratique de la supervision. L'étudiant reçoit trois heures de supervision par semaine.

Supervision

L'étudiant participe à une supervision individuelle, avec un psychologue superviseur (d'un minimum de quatre heures par semaine pour l'étudiant à l'internat et d'un minimum d'une heure et demie par semaine pour l'étudiant au practicum), qui peut prendre la forme d'observation directe d'entrevues ou de discussions de cas et de retours sur les lectures effectuées. Selon le superviseur, l'étudiant est appelé à faire des entrevues au miroir unidirectionnel et à utiliser la caméra vidéo ou le magnétophone pour enregistrer ses entrevues. La supervision est l'occasion de discuter des suivis en psychothérapie, d'aborder les aspects théoriques et pratiques, d'approfondir les problématiques, de s'autocritiquer constructivement et d'évaluer l'effet de ses interventions.

L'étudiant peut être appelé à participer occasionnellement à une supervision de groupe, dirigée par les psychologues superviseurs, où des discussions de cas et différents thèmes de travail sont abordés. Il lui est également offert la possibilité d'assister aux différentes formations offertes aux psychologues de l'établissement.

Matériel

Tout au long de son stage au Centre, l'étudiant aura accès au matériel et aux ressources suivants :

- Un bureau pour effectuer des entrevues ou des évaluations et du travail personnel (ex. : rédaction de notes évolutives);
- Un endroit sous clé pour ranger ses documents confidentiels;
- Un téléphone avec une boîte vocale;
- Un ordinateur branché sur Internet (celui-ci peut être partagé avec d'autres);
- Une imprimante;
- De l'équipement de bureau (ex. : crayons, tablettes de feuilles, etc.);
- Un centre de documentation au siège social de même qu'au Centre québécois de documentation en toxicomanie.

Modalités d'évaluation de l'étudiant

Comme convenu par l'École de psychologie de l'Université Laval, une évaluation est prévue à la fin de chaque practicum, soit à la fin du mois de décembre et à fin du mois d'avril. Toutefois, il est laissé à la discrétion de chaque psychologue superviseur d'ajouter d'autres évaluations au besoin. La grille préétablie par l'École de psychologie de l'Université Laval est utilisée. Pour chacune de ces évaluations, le psychologue superviseur responsable de l'étudiant pourra consulter le ou les autres professionnels avec qui l'étudiant a pu collaborer avant de compléter son évaluation. Une rencontre est alors prévue avec l'étudiant pour lui transmettre les résultats de son évaluation et une copie écrite de la grille d'évaluation lui est transmise.

Si un étudiant se retrouve en situation d'échec et qu'un contrat pédagogique est proposé, le directeur de la formation doit être informé et il doit aviser à son tour la directrice du comité d'agrément de l'Université Laval de la situation.

Modalités/diversité des apprentissages au programme d'internat

Le programme d'internat en psychologie permet d'acquérir des connaissances et de l'expérience clinique auprès d'une clientèle souffrant de problèmes de dépendance avec ou sans problème de santé mentale, en plus d'offrir l'opportunité d'acquérir des habiletés de diagnostic et de traitement de cette problématique.

Le but premier du programme d'internat est de contribuer au développement de l'autonomie professionnelle des futurs psychologues.

Les buts spécifiques de l'internat sont :

- Assurer la réalisation d'activités cliniques permettant à l'interne de faire l'acquisition, l'intégration et la consolidation des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la psychologie;
- Stimuler chez l'interne le développement personnel ainsi que le développement d'une identité professionnelle comme psychologue clinicien;
- Favoriser le développement des compétences personnelles, relationnelles et professionnelles permettant l'intervention efficace de la psychologie;
- Assurer la participation à des projets de recherche centrés sur des préoccupations cliniques;
- Développer des habiletés dans les sept domaines de compétences établis par l'Ordre des psychologues du Québec (évaluation/diagnostic, intervention, recherche, consultation, supervision, relations interpersonnelles, éthique et déontologie).

Le programme d'internat comprend 1620 heures à raison de 35 heures par semaine pendant une année. Au cours de cette période, l'interne bénéficie de trois semaines de vacances (incluant les

congés de maladie) en plus des 13 jours fériés prévus dans l'établissement. De plus, il peut cumuler des heures supplémentaires qu'il pourra prendre en reprise de temps par la suite après entente avec le psychologue superviseur. Il est à mentionner que l'étudiant devra offrir des disponibilités en soirée pour accommoder la clientèle.

Les heures d'activités sont réparties sur une base hebdomadaire de la façon suivante :

Compétences personnelles et interpersonnelles	En tout temps
Évaluation/diagnostic	11 heures
Intervention	12,5 heures
Recherche	3 heures
Éthique et déontologie	En tout temps
Consultation	2,5 heures
Supervision offertes	2 heures
+ Heures de supervision hebdomadaire reçue	4 heures
TOTAL =	35 heures

Organisation des rotations

Au cours de leur formation, les internes doivent compléter, de façon consécutive ou parallèle, deux ou trois rotations selon leurs intérêts et les disponibilités des superviseurs. La rotation majeure désigne l'endroit où l'interne passe plus de la moitié de son temps de formation alors que la rotation mineure désigne le second lieu de formation. Les candidats doivent choisir leur majeure et leur mineure en tenant compte de la règle suivante : les choix doivent impliquer deux programmes différents et des superviseurs différents. Les rotations ont pour objectif d'optimiser l'acquisition d'habiletés professionnelles chez les internes. Le directeur de la formation, en collaboration avec les superviseurs, entérinent le choix des rotations.

Supervision

L'étudiant participe à une supervision individuelle, avec un psychologue superviseur (d'un minimum de quatre heures par semaine pour l'étudiant à l'internat et d'un minimum d'une heure et demie par semaine pour l'étudiant au practicum), qui peut prendre la forme d'observation directe d'entrevues ou de discussions de cas et de retours sur les lectures effectuées. Selon le superviseur, l'étudiant est appelé à faire des entrevues au miroir unidirectionnel, à utiliser la caméra vidéo ou le magnétophone pour enregistrer ses entrevues. La supervision est l'occasion de discuter des suivis en psychothérapie, d'aborder les aspects théoriques et pratiques, d'approfondir les problématiques, de s'autocritiquer constructivement et d'évaluer l'effet de ses interventions.

L'étudiant peut être appelé à participer occasionnellement à une supervision de groupe, dirigée par les psychologues superviseurs, où des discussions de cas et différents thèmes de travail sont abordés. Il lui est également offert la possibilité d'assister aux différentes formations offertes aux psychologues de l'établissement.

Matériel

Tout au long de son stage au Centre, l'étudiant aura accès au matériel et aux ressources suivants :

- Un bureau pour effectuer des entrevues et/ou des évaluations et du travail personnel (ex. : rédaction de notes évolutives);
- Un endroit sous clé pour ranger ses documents confidentiels;
- Un téléphone avec une boîte vocale;
- Un ordinateur branché sur Internet (celui-ci peut être partagé avec d'autres);
- Une imprimante;
- De l'équipement de bureau (ex. : crayons, tablettes de feuilles, etc.);

- Un centre de documentation au siège social de même qu'au Centre québécois de documentation en toxicomanie.

Modalités d'évaluation de l'étudiant

Comme convenu par l'École de psychologie de l'Université Laval, des évaluations sont prévues : une à la fin du mois de décembre, une deuxième à la fin du mois d'avril et, finalement, une troisième à la fin août pour l'internat. Toutefois, il est laissé à la discrétion de chaque psychologue superviseur d'ajouter d'autres évaluations au besoin. La grille préétablie par l'École de psychologie de l'Université Laval est utilisée. Pour chacune de ces trois évaluations, le psychologue superviseur responsable de l'étudiant pourra consulter le (s) autre (s) professionnel (s) avec lequel ou lesquels l'étudiant a pu collaborer avant de compléter son évaluation. Une rencontre est alors prévue avec l'étudiant pour lui transmettre les résultats de son évaluation et une copie écrite de la grille d'évaluation lui est transmise.

Dès qu'un étudiant se retrouve en situation d'échec et qu'un contrat pédagogique est proposé, le directeur de la formation doit être informé et celui-ci doit aviser à son tour la directrice du comité d'agrément de l'Université Laval de la situation.

Évaluation du programme d'internat et des practica

Le programme d'internat et de practica est évalué par l'étudiant au terme de son séjour. Il doit compléter une grille d'appréciation de l'expérience de stage où des dimensions telles que l'accueil et l'orientation dans le milieu, l'intégration dans l'équipe et le service, les enseignements et les apprentissages, l'encadrement et la rétroaction, sont mesurés. Les résultats sont compilés et contribueront à l'amélioration du programme d'internat et de practica.

Programme d'internat et de practica

Service : équipe de liaison

Description du milieu

Le Centre déploie des équipes de liaison spécialisées en dépendance dans trois urgences hospitalières de la région de la Capitale-Nationale : au Centre hospitalier universitaire de Québec (au CHUL et à l'Hôpital St-François d'Assise) et au Centre hospitalier affilié universitaire de Québec (à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus). L'action des équipes de liaison est principalement destinée aux clientèles vulnérables présentant un trouble concomitant de dépendance et de santé mentale. Le psychologue intervient brièvement et immédiatement, en mettant la priorité sur la stabilisation de l'état de la personne afin qu'elle s'insère dans les programmes habituels de réadaptation du Centre.

Activités

Les activités consistent majoritairement en de l'intervention individuelle à court terme au Centre mais aussi sur les unités de soins hospitaliers ou dans d'autres ressources. Le psychologue collabore avec l'infirmière de liaison et les autres professionnels du Centre, et également avec ceux des services de psychiatrie du centre hospitalier, particulièrement en présence d'usagers présentant des troubles concomitants de dépendance et de santé mentale.

Les approches utilisées sont variées : cognitive-comportementale, psychodynamique, systémique. L'étudiant participe aux réunions d'équipe et aux activités de formation.

Superviseur clinique :

- Jean-Yves Vachon, M. A. (Non disponible en 2021-2022)

Programme intensif de réadaptation pour les adultes

Description du milieu

Le Programme intensif de réadaptation pour les adultes (PIRA) a pour but d'offrir un traitement intensif de réadaptation aux personnes qui présentent un problème d'abus ou de dépendance à des substances psychoactives, qui souhaitent être aidées et qui ont besoin d'un encadrement structuré pour maintenir leur engagement à la poursuite de leur thérapie. Le programme s'échelonne sur une période de six semaines. Un peu à la façon d'un milieu-thérapie, plusieurs intervenants sont régulièrement impliqués dans le traitement des usagers et ces intervenants sont de formations et d'approches professionnelles diverses.

Activités

Le programme intensif est un amalgame de psychothérapie de groupe (9 heures par semaine), d'ateliers psychoéducatifs (9 heures par semaine) et d'autres activités visant le développement personnel et la réinsertion sociale et professionnelle (4 heures par semaine). Ces activités sont à la charge d'une équipe multidisciplinaire; au sein de cette équipe, le psychologue a pour rôle d'animer la psychothérapie de groupe et de recevoir les participants en individuel selon leur besoin. C'est aussi le psychologue qui détermine les objectifs de l'intervention avec chaque participant. L'approche utilisée par la superviseure clinique est éclectique, tient compte de l'inconscient et s'inspire des courants humaniste, existentiel, systémique et psychodynamique.

* L'étudiant participe aux réunions d'équipe et aux activités de formation.

Superviseures cliniques :

- Marie-Hélène Fauteux D. Ps. (Non disponible en 2021-2022)
- Cathy Savard Ph. D.
- Julie Dufour Ph. D. (Non disponible en 2021-2022)

Service externe de réadaptation pour les adultes

Description du milieu

Le service de réadaptation externe pour les adultes a pour objectif d'offrir à la personne qui présente un problème d'abus ou de dépendance aux substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) ou de jeu pathologique la possibilité de reconstruire son équilibre physique, psychologique, relationnel et social. Des services d'aide et de soutien à l'entourage sont aussi offerts.

Activités

Les activités consistent majoritairement en de l'intervention individuelle et de groupe, de couple ou familiale auprès de l'usager ou d'un membre de l'entourage. Les approches utilisées varient selon les superviseurs impliqués : psychodynamique/analytique associée à l'art-thérapie, psychodynamique, psychanalytique, cognitivo-comportementale, psychothérapie corporelle intégrée.

L'interne participe aux réunions d'équipe et aux activités de formation.

Superviseures cliniques :

- Joanne Tendland, M. Ps.
- Julie Pelletier, M. Ps.

Le **Service externe de réadaptation pour les jeunes** ainsi que celui **Jeunes-parents** n'offrent pas de disponibilité de stages actuellement.

Nous joindre

Madame Lucie Richer, psychologue
Services adultes et services intensifs – programme Dépendances
Direction des programmes Santé mentale et Dépendances
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
2525, chemin de la Canardière
Québec (Québec) G1J 2G3
Téléphone : 418 663-5008, poste 4928
Télécopieur : 418 687-3585